RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

NOMINATION DES GÉRANTS

A.M.A.C.
Société civile immobilière
Au capital de 1000 euros
Siège social : Moulin de Contres 72110 SAINT-COSME-EN-VAIRAIS

Les soussignés :

- **Madame Patricia BEAUDOUIN**
  Né(e) le [redacted] à [redacted] France
  De nationalité [redacted]
  [redacted]

- **Monsieur Adrian CAVALIER**
  Né(e) le [redacted] à [redacted] France
  De nationalité [redacted]
  [redacted]

- **Madame Adèle CAVALIER** né(e) MIRAMON
  Né(e) le [redacted] à [redacted] France
  De nationalité [redacted]
  [redacted]

Agissant en qualité de seuls associés de la société civile immobilière A.M.A.C. au capital de 1000 euros, dont le siège social est Moulin de Contres 72110 SAINT-COSME-EN-VAIRAIS, et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé, nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée :

- **Madame Patricia BEAUDOUIN**
  Né(e) le [redacted] à [redacted] France
  De nationalité [redacted]

Pour une durée indéterminée

- **Monsieur Adrian CAVALIER**
  Né(e) le [redacted] à [redacted] France
  De nationalité [redacted]

Pour une durée indéterminée

- **Madame Adèle CAVALIER** né(e) MIRAMON
  Né(e) le [redacted] à [redacted] France
  De nationalité [redacted]

Pour une durée indéterminée

P B A C A C

madame BEAUDOUIN Patricia, monsieur CAVALIER Adrian, madame CAVALIER Adèle disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

madame BEAUDOUIN Patricia, monsieur CAVALIER Adrian, madame CAVALIER Adèle, acceptent les fonctions de la gérance qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappées d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

La rémunération de la gérance sera décidée ultérieurement par une assemblée générale des associés.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à : SAINT-COSME-EN-VAIRAIS
Le : 15/09/2026

Madame Patricia BEAUDOUIN “ Bon pour acceptation des fonctions de Gérant ”	[redacted]
Monsieur Adrian CAVALIER “ Bon pour acceptation des fonctions de Gérant ”	[redacted]
Madame Adèle CAVALIER “ Bon pour acceptation des fonctions de Gérant ”	[redacted]

P B A C A C